



Confédération Nationale du Travail

Syndicat santé - social – éducation

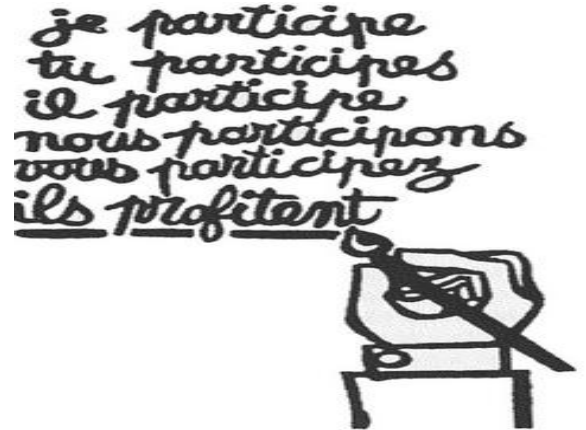
de la Haute Garonne

33 rue Antoine Puget - 31200 Toulouse

07 81 10 63 66 - sse.31@cnt-f.org - <http://www.cnt-f.org/cnt31>

La CNT, c'est quoi ?

La Confédération Nationale du Travail est une confédération syndicale, née en 1946 sous l'impulsion de réfugié-es du fascisme espagnol ainsi que d'ancien-es militant-es de la CGT qui n'acceptaient pas que leur organisation abandonne progressivement le syndicalisme révolutionnaire qu'elle pratiquait au début du XXe siècle. La CNT c'est donc avant tout...



Un syndicat ! Cette forme d'organisation collective des travailleurs et des travailleuses est plus que jamais d'actualité parce qu'elle est directement issue du peuple, des travailleur-euses, qui la composent, et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier et reste à l'origine des nombreux acquis sociaux que le patronat cherche à démanteler jour après jour. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

Autogestionnaire ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqué-es eux/elles-mêmes. Parce que nos délégué-es sont élu-es sur des mandats précis et qu'ils-elles sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto organisation des luttes (comités de grève, coordinations...). Parce que le financement public ou patronal des grandes centrales syndicales s'oppose à toute pratique indépendante du syndicalisme au profit des intérêts des travailleur-euses.

De combat ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs et des travailleuses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte et l'action directe (c'est à dire une action mise en œuvre directement par les premiers concernés) des travailleurs et travailleuses sont payantes. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

Et solidaire ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeur-euses, des précaires, des mal logé-es, des sans-papiers, des lycéen-nes et des étudiant-es sont aussi les nôtres. Parce que les travailleur-euses du monde entier sont tous et toutes victimes des mêmes maux lorsqu'ils-elles sont exploité-es par l'Etat et le patronat.

**ON A TOUJOURS RAISON
DE SE SYNDIQUER !**





Confédération Nationale du Travail

Syndicat santé - social – éducation

de la Haute Garonne

33 rue Antoine Puget - 31200 Toulouse

07 81 10 63 66 - sse.31@cnt-f.org - <http://www.cnt-f.org/cnt31>

Au sein de notre section syndicale CNT (Confédération Nationale du Travail) il n'existe pas d'engagement inutile et toute participation est aussi précieuse que décisive. **R**êver « un autre futur », c'est aussi inventer un syndicalisme où chacun.e est libre de construire sa propre façon de militer, suivant les périodes de sa vie privée ou professionnelle, ses centres d'intérêt, ses préoccupations du moment.

Notre liste CNT a pour but de grouper, sur le terrain spécifiquement économique, sans autre forme de discrimination, pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux tous les travailleurs.se.s.

Nous souhaitons représenter l'ensemble des salariés et ferons donc remonter les problèmes individuels comme étant des problèmes collectifs.

Nous veillerons à ce que chaque salarié-es bénéficie des mêmes droits et avantages.

Nous ferons attention à la convention collective en vigueur dans l'association et ferons en sorte qu'elle soit appliquée conformément et sans discussion préalable.

A la CNT nous œuvrons au développement de la culture, de l'instruction et à la conscience de classe des travailleurs.ses. **N**ous entretenons également la solidarité parmi eux-elles.

La Calandreta Garoneta est signataire de la charte des calandretas. **L**es points 3.5 et 3.6 font référence à la place de l'enfant dans la Calandreta :

3.5 "Calandreta encourage la mise en place d'institutions dans les classes qui donnent la parole aux enfants, qui les rendent autonomes, qui règlent la vie des groupes, qui ouvrent la classe vers l'extérieur",

Et 3.6 "(...) les établissements Calandreta développent une pédagogie du sujet acteur dans un groupe (...)"

Nous voulons que ces valeurs soit aussi appliquées à l'ensemble du personnel. **Q**ue chacun participe aux décisions le ou la concernant. **Q**ue chaque salarié-e participe aux décisions dites "stratégiques" de l'association. **Q**ue les salariés-es soient à l'initiative de ces décisions.